

A quand des primes maladie sociales?

Obligatoires et chères, les primes d'assurance maladie pèsent dans les budgets comme un impôt mais qui n'est ni progressif ni dépendant du revenu. C'est une charge lourde. Or, ces jours, la presse annonce qu'en 2023 les primes pourraient augmenter de 7, voire de 10%... C'est insupportable au moment où les caisses maladie accumulent pour plus de 12 milliards de réserves – toutes payées par les assurés.

L'AVIVO a demandé au Conseil fédéral qu'il intervienne auprès des assureurs afin qu'ils utilisent tout ou partie des réserves reconnues comme excédentaires -six milliards- pour atténuer l'augmentation des primes. Elle prie aussi la Confédération et les cantons d'augmenter sensiblement les subventions accordées aux primes, comme le propose à Berne la Commission parlementaire de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national. Il s'agit d'un contre projet à l'initiative socialiste qui vise à plafonner les primes à 10% du revenu d'un ménage.

Aux yeux de l'AVIVO, ces solutions ne peuvent qu'être temporaires. Le système est malade. Même si le peuple l'avait refusé, il faut revenir à la charge afin que les primes soient enfin calculées selon les moyens financiers des assurés. Il n'est pas normal qu'une vendeuse ou un maçon paie la même prime qu'un banquier ou un milliardaire!

La hausse de la LAMal tombe au moment où l'on annonce 2,5 d'inflation – beaucoup moins que dans les pays voisins mais un désastre pour ceux qui ne font pas partie des cossus. Et on apprend que les cantons ont réalisé trois milliards de bénéfice. Pourquoi pas un chèque pour les moins riches?

Une bonne nouvelle: à ce jour, le taux hypothécaire de référence reste stable, soit 1,25%. N'hésitez pas à demander une baisse de loyer. Une telle démarche induit une protection des locataires durant trois ans. Cela vaut la peine n'est-ce pas?

Votre présidente Christiane Jaquet-Berger